

C, la petite enfance



©Elena Schweitzer/133RF

2 Sommaire - Edito

4|5 **Accueil occasionnel**

La halte-garderie
"La Farandole"

6|11 **Accueil régulier**

- La crèche familiale "Arc-en-ciel" (p. 6|7)
- Le RAM (p. 8|9)
- La micro-crèche (p. 10)
- L'association Chenilles et papillons (p. 11)

12 **Contacts utiles**

C' la petite enfance

Directeur de la publication :
Thierry Cousin, Maire.

Réalisation : Bénédicte Launay,
service communication.

Impression : Imprimerie Ollivier.
Imprimé sur papier issu
d'une gestion responsable des forêts.

Parution : novembre 2017.

Mairie de Saint-Pryvé Saint-Mesmin
215, route de Saint-Mesmin
45750 Saint-Pryvé Saint-Mesmin
Tél. : 02 38 22 63 63
Fax : 02 38 66 20 56
Email : mairie@saint-pryve.fr

www.saint-pryve.com

Edito



La petite enfance ce sont les premiers pas de la vie d'un Homme. C'est un moment précieux, une étape cruciale dans le développement. Une période où l'aide et l'encadrement apportés à nos petits par des spécialistes revêtent une importance capitale.

Les soins apportés à nos enfants ne sauraient être optimaux sans un engagement humain de qualité. Les équipes de la petite enfance œuvrent en ce sens au quotidien.

Faisons en sorte qu'elle soit la meilleure porte d'entrée pour le futur de nos petits.

Nous vous souhaitons une agréable lecture de cette 1^{re} édition qui a été concoctée par tous les acteurs de la petite enfance de notre commune.

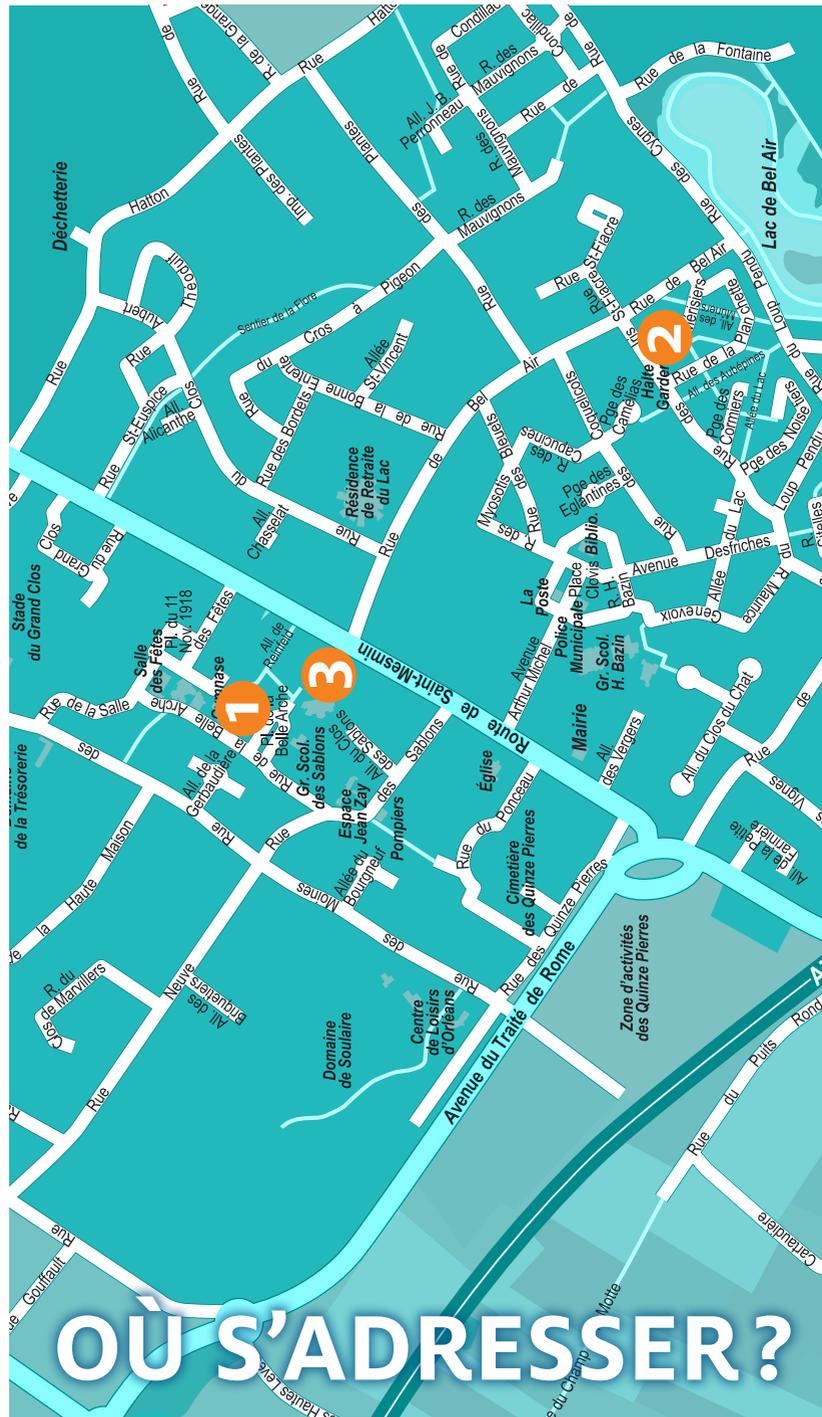
Le Maire,
Thierry COUSIN



L'Adjointe, déléguée
à la Petite Enfance,
Magdeleine BABY



- 1** La crèche familiale Arc-en-ciel
5 rue de la Belle Arche
- 2** La halte-garderie La Farandole,
le RAM
2 rue des Merisiers
- 3** La micro-crèche
140 route de Saint-Mesmin



OÙ S'ADRESSER ?

LA HALTE-GARDERIE La Farandole

2, rue
des Merisiers
45750 St-Pryvé
St-Mesmin

La structure

La halte-garderie "La Farandole" est une structure petite enfance d'accueil collectif occasionnel d'enfants âgés de 3 mois à 4 ans non scolarisés, gérée par la ville de Saint-Pryvé Saint-Mesmin.

L'agrément de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) permet une capacité d'accueil de 12 enfants.

Il est conseillé d'inscrire les enfants dès le mois de septembre auprès de la responsable.

Une période d'adaptation et d'accueil au sein de la structure est nécessaire pour l'enfant, accompagné de l'un de ses parents.

La fréquentation de la halte-garderie est de 3 demi-journées maximum par semaine, avec la possibilité de faire une journée-continue le jeudi sur réservation.

L'encadrement

Les enfants sont accueillis par une éducatrice de jeunes enfants et une auxiliaire puéricultrice qui veillent à leur sécurité physique, affective et à leur épanouissement.



HORAIRES
Lundi 9h-12h • Mardi 9h-12h
Jeudi 9h-16h30 • Vendredi 9h-12h
*Fermée pendant les vacances scolaires.
Inscription sur rendez-vous.*

Orientations pédagogiques

Ce lieu de découvertes permet à l'enfant de s'éveiller dans un environnement collectif, où son rythme, ses besoins et ses compétences sont pris en compte.

Des activités ludiques et éducatives sont proposées aux enfants dans le respect du rythme de chacun.



La participation financière des familles

Elle est calculée d'après le barème national établi par la CNAF et varie en fonction du revenu et du nombre d'enfants à charge.



Corinne Destouches, éducatrice de jeunes enfants et directrice de la Farandole et du RAM et Alexandra Boussemart, auxiliaire de puériculture (à droite).



CONTACTER LA DIRECTRICE
02 38 66 12 72 • lafarandole@saint-pryve.fr

Structure
municipale

LA CRÈCHE FAMILIALE Arc-en-ciel

5 rue de la
Belle Arche
45750 St-Pryvé
St-Mesmin

**PERMANENCES D'ACCUEIL
(SANS RENDEZ-VOUS)**
Les 2^e et 4^e mardis de chaque mois
de 17h à 18h30.

La structure

La crèche familiale est gérée par la commune et emploie des assistantes maternelles qui accueillent les enfants à leur domicile.

La crèche accueille une trentaine d'enfants, âgés de 3 mois à 3 ans, jusqu'à leur entrée à la maternelle.

Formées et encadrées, les assistantes maternelles proposent un accueil de qualité, fidèle au projet pédagogique de la crèche. Elles sont, à ce titre, accompagnées par une infirmière puéricultrice, directrice de la structure et une éducatrice de jeunes enfants. Elles bénéficient également du soutien régulier d'une psychologue.

Les enfants évoluent dans un cadre familial sécurisant et adapté à leurs besoins. Des temps d'accueil collectifs sont proposés, à raison d'au moins une fois par semaine dans les locaux de la crèche. L'enfant peut alors se familiariser à la vie en collectivité, découvrir un espace de jeux différent, rencontrer de nouveaux adultes...

Lors de l'inscription, l'équipe de la crèche a à cœur de proposer aux parents l'assistante maternelle qui correspondra le mieux à leurs besoins. Puis, une période d'adaptation indispensable permettra de familiariser l'enfant à son nouvel environnement.

L'encadrement

La responsable de la crèche familiale est infirmière-puéricultrice de formation. Elle est accompagnée d'une adjointe éducatrice de jeunes enfants.

Une psychologue intervient régulièrement sur la structure, proposant des temps de réflexion aux assistantes maternelles.



compte des revenus de l'année N-2 et de la composition familiale.

Le tarif fixé est mensualisé sur l'année. Il inclut les repas et la fourniture des couches.

Tout l'aspect administratif est géré en direct avec la responsable de la crèche. Il n'y a pas de relation d'argent avec l'assistante maternelle.

LE +

La dernière année (avant l'entrée à l'école maternelle), les enfants bénéficient de groupes d'éveil. Ils sont réunis chaque semaine pour des accueils d'éveil en autonomie (sans leur assistante maternelle).

Ces temps de regroupement collectifs en petits groupes sont l'occasion idéale, pour les enfants, de s'adapter en douceur aux règles de vie en collectivité. Ces ateliers sont organisés par l'éducatrice de jeunes enfants et suivent une évolution progressive au cours de l'année, respectant au plus près les besoins des enfants.

La pédiatre référente de la crèche rencontre également les enfants lors de l'inscription puis, 1 à 2 fois par an afin de s'assurer de leur bon développement.

L'orientation pédagogique

L'équipe de la crèche travaille depuis plusieurs années autour d'un projet pédagogique solide basé sur le principe de la motricité libre. A la crèche, comme chez son assistante maternelle, tout est organisé pour que l'enfant puisse évoluer à son propre rythme.

La participation financière

Lors de l'inscription, un contrat annuel est établi avec la crèche. Le calcul du tarif tient

Hélène Léger, puéricultrice et directrice de la crèche familiale, et Dominique Stevenet, adjointe éducatrice de jeunes enfants.



CONTACTER LA DIRECTRICE

02 38 56 06 31 • creche.saint-pryve @wanadoo.fr

Structure
municipale

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES RAM

PERMANENCES/RENDEZ-VOUS
Lundi 13h-18h • Mardi 15h15-17h15
Mercredi 13h-18h
*Les mercredis de 9h à 11h30, des ateliers jeux
sont proposés hors vacances scolaires.*

2, rue
des Merisiers
45750 St-Pryvé
St-Mesmin



Le R.A.M qu'est-ce que c'est ?

Le Relais Assistants Maternels est un service communal gratuit d'informations, de rencontres et d'échanges à destination des parents, futurs parents, assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s, assistants familiaux et gardes d'enfants à domicile.

Une professionnelle de la petite enfance accompagne les parents et futurs parents qui le souhaitent dans leur recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant, notamment lors du recrutement d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) indépendant(e).

L'accueil

L'enfant est accueilli au domicile d'un(e) assistant(e) maternel(le) indépendant(e) agréé(e) par la P.M.I (Protection Maternelle et Infantile).

Ce sont les parents qui recrutent, passent un contrat de travail et rémunèrent le(a) professionnel(le).

Pour connaître les aides de la C.A.F (Caisse Allocations Familiales) ou pour chercher un mode de garde d'enfant, vous pouvez consulter le site www.monenfant.fr.

A qui s'adresse ce service ?

Un espace pour les parents et futurs parents qui recherchent :

- Une écoute de leurs besoins concernant l'accueil de l'enfant.



- Une liste actualisée des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s indépendant(e)s.
- Des informations et un accompagnement dans la fonction d'employeur.

Un espace pour les assistant(e)s maternel(le)s, futur(e)s candidat(e)s à l'agrément, assistants familiaux, gardes à domicile, qui souhaitent :

- Des renseignements sur les conditions d'agrément, le statut.
- Des informations sur les droits et devoirs.
- Partager et échanger sur les pratiques par le biais de rencontres entre professionnel(le)s.
- Participer aux matinées/jeux avec les enfants accueillis.

Un espace pour les enfants :

Le R.A.M propose des temps d'accueil collectifs sous forme d'ateliers-jeux à destination des enfants, auxquels les assistant(e)s maternel(le)s participent sur la base du volontariat.



Ces matinées offrent aux enfants un espace de découvertes, de rencontres, de partages autour du jeu, en compagnie d'autres enfants et d'autres adultes.

Sous la responsabilité de leurs assistant(e)s maternel(le)s, et tout en étant sécurisé par leurs présences, les enfants ont la possibilité de vivre une expérience de la vie de groupe dans un espace aménagé pour l'accueil des tout-petits.

La Micro-crèche privée

140
route de
St-Mesmin
45750 St-Pryvé
St-Mesmin

7 h 30 • 9 h 30	• Arrivée des enfants
9 h 45 • 11 h 30	• Programme pédagogique
12 h • 13 h	• Déjeuner
13 h • 15 h	• Sieste
15 h • 16 h	• Jeux
16 h • 16 h 30	• Goûter
16 h 30 • 17 h 30	• Activités
17 h 30 • 18 h 30	• Départ des enfants
18 h 30	• Fermeture



CONTACT • 02 38 44 64 05 • Site de la crèche : lacerisette.fr

HORAIRES
De 7h30 à 18h30

140
route de
St-Mesmin
45750 St-Pryvé
St-Mesmin

D'initiative privée, la micro-crèche de St-Pryvé (double capacité de 10 enfants) est installée sur un terrain communal mis à disposition par la Mairie.

La structure

Un mode de garde collectif, avec un nombre d'enfants restreint, 10 enfants maximum simultanément.

Une garde régulière ou occasionnelle est proposée.

L'encadrement

Une infirmière puéricultrice dirige la structure et encadre des auxiliaires de puériculture et des salariées titulaires du CAP petite enfance.



L'ASSOCIATION Chenilles et papillons

Anciennement dénommée "les Ass. mats", l'association a pour but de mettre en relation les assistantes maternelles indépendantes. Cela leur permet de sortir de l'isolement que crée ce métier, mais aussi d'échanger sur l'aspect administratif et, le plus important, proposer des activités et des sorties aux enfants (Parc Floral, Centre Equestre "Les écuries de Micy", Parc de Loisirs Beignet Doré, bibliothèque...).

Chaque année, une kermesse est organisée en vue de récolter des fonds pour la mise en place d'un arbre de Noël ou pour l'achat de jeux. Ces derniers sont utilisés lors de rencontres collectives le jeudi matin dans une salle mise à disposition par la mairie. Les assistantes maternelles participent également aux rencontres initiées par le RAM (Relais assistantes maternelles).



CONTACTS

Gaëlle (présidente) 06 84 69 18 21 • Sylvie (trésorière) 06 64 65 55 39.
assochenillesetpapillons@gmail.com • Blog : assochenillesetpapillons.blogspot.fr
facebook : www.facebook.com/Chenilles-et-Papillons-1497671226958642/

CONTACTS UTILES

Urgences et sécurité

- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Police : 17
- CHR Orléans :
- Urgences pédiatriques :
02 38 51 44 44 (standard)
- Urgences dermato :
02 38 74 42 57
- Centre anti poison :
02 41 48 21 21
- SOS Médecin :
02 38 54 44 44
- Cellule Ecoute Loiret
enfance en danger : 119

Santé - Suivi médical - Puériculture

- PMI (Protection
Maternelle Infantile)
permanences de
puériculture et
consultations médicales
gratuites sur plusieurs
sites proches de St-Pryvé
St-Mesmin
- Contacts :**
 - Orléans sud (quartier
St-Marceau - Madeleine)
02 18 21 28 73
 - Orléans ouest (Olivet)
02 18 21 29 29

*Possibilité de demander la visite
gratuite d'une puéricultrice après la
naissance.*

Soutien à l'allaitement :

La Leche League
06 99 69 26 74
ou 06 42 80 32 77
ou www.llfrance.org

Soutien à la parentalité

- **Jumeaux et plus** (soutien
aux familles) :
5 place René Cassin
Ingré - 07 81 96 48 02
- **EPE** (École des Parents et
des Éducateurs d'Olivet)
conférences, réunions
d'informations :
www.epeolivet.fr
- **Planning familial**
(consultations et conseils
contraception) :
6 rue du Brésil
Orléans - 02 38 70 00 20
- **L'Acheminée** (espace
d'accueil parent et enfant
- 4 ans) :
6 rue Félix Maullien
Orléans - 02 38 83 68 68
- **Parentèle** (soutien au lien
parent-enfant) :
3 rue Rouget de L'Isle
Orléans - 02 38 86 37 76
- **Réunions d'information
pour parents séparés** :
Orléans - 02 38 51 77 42
réunions-parents-
separés45@caf.fr

Modes de garde - Aides à domicile

- **Halte garderie** :
02 38 66 12 72
lafarandole@saint-pryve.fr
- **Crèche familiale** :
02 38 56 06 31
creche.saint-pryve@wanadoo.fr
- **RAM** :
06 14 15 21 98
ram@saint-pryve.fr
- **Micro-crèche privée** :
02 38 44 64 05
lacerisette.fr
- **CAF** :
www.monenfant.fr
www.ram45.fr
- **A Domicile 45** :
02 38 24 07 08
- **ADMR** : 02 38 70 50 51

Accompagnement social - Soutien juridique

- **CCAS place Clovis** :
02 38 51 09 10
- **Permanence assistante
sociale du département** :
02 18 20 29 04
- **CIDFF** (Centre
d'Information et
Documentation pour la
Femme et la Famille) :
5 rue des Roses
Orléans - 02 38 77 02 33